BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 608

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

917 626 269 RCS Paris.
LE CÉLESTE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : le céleste.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 128, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 99000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Tant en France qu'à l'étranger, sous réserve des réglementations en vigueur : la fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons alcoolisées et non alcoolisées. La préparation et la livraison de plats cuisinés à l'occasion d'événements organisés par des professionnels ou des particuliers; L'organisation d'événements publics ou privés au sein des locaux de la société ; et général la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout objet similaire connexe ou complémentaire..
Enseigne : le céleste.
Adresse : 62, rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris.
Précédent propriétaire : 841 371 123 RCS Paris. **ROXY BAR.**
A dater du : 20 juillet 2022.
Date d'effet : 23 septembre 2022.
Date de commencement d'activité : 23 septembre 2022.
Publication légale : L'Itinérant *du* 4 août 2022.
Oppositions : au fonds cédé 62 rue de la Folie-Regnault 75011 Paris pour la validité, Selurl Fb avocat 21 rue des Filles Du Calvaire 75003 Paris pour la correspondance..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 62 rue de la Folie-Regnault 75011 Paris. Date de l'acte : 22/07/2022 enregistré à SIE de Paris le 29/07/2022. Bord : 2022 00028934, référence 7544P61 2022 A 09391. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..